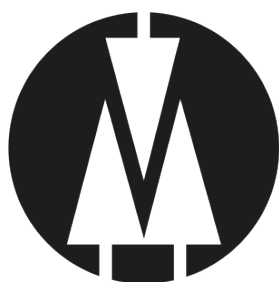


C U L T U R E
A T T I V E

Edizione realizzata con il sostegno del MiBAC e di SIAE, nell'ambito dell'iniziativa "Per Chi Crea"



“Visions en mouvement”



**Visioni in
Movimento**

La scuola di cinema
senza sedie

L'École de cinéma sans chaises
Envoie ta proposition avant le 30 décembre 2019
Visions en mouvement
l'école de cinéma sans chaises
Trieste -Karst, Italie

Art. 1

“Culture Active” promeut la cinquième édition du prix « Visioni in movimento » avec la contribution et la collaboration du MiBACT et du SIAE (“per chi crea” programme) et avec la participation de Gal Carso et la collaboration de l’Association Mattador de Trieste, l’Association Visionaria de Siena et le Trieste Film Festival - alpe Adria Cinema.

Le projet a pour but de raconter le Karst de Trieste, en se concentrant sur son orographie, son paysage et son histoire, et d’enquêter sur le sens contemporain et subjectif du voyage à pied, ainsi que sur la valeur européenne de cet itinéraire historique. « Visioni in movimento » invite à écrire des courts-métrages sur les motivations hétérogènes des marcheurs modernes, leur parcours et les territoires qu’ils traversent.

Art. 2

Ce prix, destiné aux cinéastes européens et méditerranéens, vise à promouvoir les jeunes auteurs qui ont atteint l’âge de dix-huit ans dès 1er août 2019 et qui n’ont pas encore atteint l’âge de 35 ans à la même date.

Art. 3

Chaque concurrent ne peut envoyer qu’une seule demande.

Seuls les projets originaux et non publiés peuvent être envoyés (jamais attribués/produits/publiés).

Les documents requis sont les suivants :

A) une présentation incluant l’esprit du projet, la ligne principale de la narration et le genre de l’oeuvre;

B) un synopsis dramaturgiquement et visuellement engageant.

Art. 4

Les trois premiers classifiés recevront le prix « Visioni in movimento ».

Le prix consiste en un stage de formation itinérant en résidence, à faire à pieds et dans la production des projets de courts métrages développés par les trois gagnants.

Des tuteurs professionnels guideront les trois cinéastes dans les phases de préproduction, tournage et postproduction.

Les travaux cinématographiques, qu’ils soient audiovisuels, courts métrages, documentaires, fictifs ou autres, seront tournés en Italie en marchant sur le Karst dans les alentours de Trieste (Trieste, Muggia, San Dorligo-Dolina, Monrupino-Repentabor, Sgonico-Zgonik, Duino-Devin, et Monfalcone).

Les cinéastes seront accueillis dans ces régions (à l’exception d’éventuels besoins spécifiques des participants) entre le 20 janvier et le 3 février 2020.

La première phase de la résidence comprendra la formation des cinéastes, la deuxième comprendra l’enquête régionale et le pitching avec les tuteurs et les producteurs, la troisième sera le tournage et la quatrième, le montage.

Les phases peuvent être suspendues pour donner de l’espace aux réécritures et à la réorganisation des projets. Pendant ce temps, les cinéastes pourront travailler à partir de leur propre lieu de résidence, soutenus à distance par leurs tuteurs par e-mail, téléphone ou skype.

Art.5

Production et tournage, itinéraire

Les tournages auront lieu le long de la route susmentionnée, que les cinéastes devront parcourir à pied. D'autres moyens de transport ne seront pas fournis, sauf dans des cas particuliers, convenus au préalable par les organisateurs, ou en cas d'urgence.

Les cinéastes peuvent choisir d'utiliser leur propre équipement et leur propre équipe, pour lesquels ils ne seront pas remboursés, ou d'être soutenus par l'organisation qui fournira l'équipement et le personnel qualifié.

Les cinéastes et leur troupe devront marcher le long du parcours, ils devront aussi amener leur sac à dos avec leurs effets personnels pour passer la nuit dans les différentes étapes prévues, sauf accord contraire établi à l'avance avec l'organisation.

Compte tenu de la nature du projet, il y aura un opérateur de machine et un assistant qui couvriront les principales figures de la troupe. Le matériel technique fourni sera composé d'une caméra fullHD avec objectifs interchangeables, trépieds, micro-HF et microphone avec perche. Les cinéastes pourront définir avec l'organisation quelques modifications à la liste du matériel, dans la limite de la disponibilité et de la possibilité du transport.

Le tournage devrait être effectué pendant la journée, mais sur demande et en accord avec l'organisation, des séances de nuit limitées pourront être prévues.

Les modalités de réalisation de l'audiovisuel seront établies avant le début de la production.

Art. 6

Évaluation des projets

Le jury, dans l'attribution des prix, préférera les projets qui, avec la même qualité et originalité d'idées, répondront aux critères de production en ligne avec l'esprit de la compétition. En particulier, seront évalués les projets d'exécution simple, au détriment des projets complexes du point de vue de la réalisation (par exemple: Besoin d'équipement encombrant et lourd, demande de personnel technique supplémentaire, temps de tournage excessif, demande trop importante en nombre d'acteurs et/ou de figurants).

La durée du produit final ne doit pas dépasser 15 minutes.

Art. 7

Comment participer

Les projets doivent être soumis aux coordinateurs du concours avant le 30 décembre 2019, en format .pdf, à l'adresse mail visioninmovimento@gmail.com.

Dans le dossier du projet, seul le titre doit être indiqué sans les données personnelles de l'auteur. Sur un deuxième document il doit être indiqué le titre de l'ouvrage, le nom de l'auteur et son âge, en joignant une copie de la carte d'identité.

AUCUN FRAIS D'INSCRIPTION N'EST DEMANDE

Art. 8

Le jury, composé de professionnels du cinéma, de l'art et de la culture, a le droit de ne pas attribuer le prix ou de n'en attribuer qu'un.

Les décisions du jury concernant tout aspect de ce concours seront définitives et exécutoires.

Pour plus d'informations :

Coordonnées:

Visioni in Movimento – La scuola di cinema senza sedie www.visionimovimento.com

visionimovimento@gmail.com

Associazione Culture Attive siège de Trieste: +39 3393900640 (Giuseppe)

Visioni in Movimento est un projet de:

C U L T U R E
A T T I V E

Edition réalisée avec le soutien du MiBAC et de la SIAE, dans le cadre de l'initiative "Per Chi Crea"



Ministero
per i beni e le
attività culturali
e per il turismo

PER CHI
CREA

SIAE DALLA
PARTE
DI CHI
CREA

Et avec la participation de:

